



CANAL DE NANTES A BREST

Une recette Bretonne : le Millefeuille Costarmoricain.

Voilà, avec la permission des **amisducanal22**, association récemment créée et que nous encourageons dans leur démarche, un complément d'informations.

La partie Costarmoricaine (45 km) du canal de Nantes à Brest a été concédée par l'état au département pour une durée limitée. L'intégration de cette partie du canal dans le giron de la Région Bretagne devrait être effective en 2017 ou 2018.

C'est ce qui s'est passé pour la partie Morbihannaise en 2010. Depuis que la Région a repris la gestion du canal dans ce département, nous avons pu constater une nette amélioration de son entretien et de sa remise en état dans son ensemble, ainsi qu'une bonne collaboration du service navigation et des élus avec les différentes associations riveraines. La prise de conscience du potentiel touristique de l'ouvrage n'est plus une utopie ni une litanie maintes fois répétée dans les discours électoraux.

Comme vous avez pu le lire dans l'article de Louis Lassale, président des "**amisducanal22**", en ce qui concerne le CG du Morbihan, le son de cloche n'est pas tout à fait le même.

Avant 1996, des travaux importants avaient été effectués dans la zone Guerlédan-Coat Natous (15 km). Portes d'écluses neuves, curage des biefs, etc. Un voyage inaugural en bateau a même eu lieu. En 1996, changement de majorité au CG 22, entraînant l'arrêt des travaux. En 2012, pour prouver que cette partie du canal, dotée certainement des plus beaux paysages, est toujours navigable, un groupe d'une douzaine de plaisanciers effectue ce trajet avec la seule contrainte de graisser eux-mêmes les mécanismes des écluses. Peu de temps après, le CG ressort des tiroirs un arrêté préfectoral datant de 1974, tombé dans l'oubli, interdisant la navigation sur le canal. Ainsi va la démocratie !

La maison éclusière de Pont Even, une des deux maisons restée propriété de l'état (selon les affirmations du conseiller général local) malgré la concession du canal au département, est pratiquement en ruine.



Les "**amisducanal22**" voudraient la remettre en état, à l'instar de ce qui se passe actuellement dans le Morbihan, à seulement quelques km de là, avec l'association «**Les riverains de Guerlédan à Pontivy** » qui va gérer la maison éclusière de Poulhibet. Pont Even pourrait être leur siège et accueillir les marcheurs et les cyclistes si nombreux sur ce parcours. Malgré le non rattachement à la Région Bretagne, l'association avait pu obtenir de celle-ci une subvention couvrant 50% des frais de restauration. Projet qu'il a fallu abandonner après plusieurs années de silence du CG 22 !



Les photos ci-dessus, prises dans le voisinage de Pont Even montrent que des passages routiers ont été construits au ras de l'eau. Je pense même que l'un des deux a été refait avec les pierres du pont d'origine sûrement pour l'élargir.

Quel outrage à notre patrimoine! On peut même parler d'une honte vis à vis de nos anciens qui ont construit cet ouvrage extraordinaire de 360 km et 238 écluses, que bien des pays voudraient posséder aujourd'hui.

La cerise sur le gâteau, si je puis dire, c'est que le Conseiller Général Alain Gueguen, est aussi maire de Plouguernevel, localité concernée par ces dégradations.

Nous sommes donc plusieurs à penser que cette situation ne pourra évoluer que lorsque la reprise du canal sera effective par la Région d'ici 2 à 3 ans, en principe !

L'ANPEI apportera tout son soutien et ses compétences aux "**amisducanal22**".

Gérard Proteau *Chargé de mission pour la Bretagne*